

Grippe A(H1N1)

21 cas recensés dans le canton de Neuchâtel

Le Département de la santé et des affaires sociales communique:

A Neuchâtel comme en Suisse, la progression de la pandémie s'est poursuivie la semaine dernière et les cas d'infections déclarées dans notre pays continuent d'augmenter. Le Canton de Neuchâtel publie désormais des états de situation hebdomadaires.

Ainsi, depuis le dernier état de situation communiqué le 23 juillet 2009, le nombre total des cas de grippe pandémique dans le canton de Neuchâtel est à ce jour de 21, dont 20 sont importés dans le contexte de voyage à l'étranger. Un seul cas est actuellement hospitalisé, soit une jeune personne domiciliée à La Chaux-de-Fonds et souffrant d'une maladie chronique. Ce cas pourrait résulter d'une transmission en Suisse, toutefois la source d'exposition de cette situation n'a pas pu être établie clairement.

Le virus touche essentiellement des jeunes gens en bonne santé revenant d'un séjour à l'étranger, en particulier d'Espagne et des Amériques. Les personnes malades ont été, à l'exception d'une seule qui est actuellement hospitalisée, toutes traitées à domicile où elles sont restées isolées durant sept jours. Leur état de santé a évolué favorablement et aucune d'entre elles n'a eu recours à un traitement de Tamiflu.

A ce jour, dans les hôpitaux de La Chaux-de-Fonds et de Pourtalès, le virus H1N1 a été recherché chez 110 personnes et les 16 frottis nasaux réalisés durant le week-end sont encore en attente de résultat. L'évolution épidémiologique de cette semaine montre que la pente de courbe de l'épidémie s'accroît. Relevons que la grippe A(H1N1) se présente à ce jour sous une forme bénigne et qu'elle n'a pas engendré de complication chez les personnes qui en ont souffert.

Recommandations de l'OFSP

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) recommande à ce jour à toute personne revenant d'un voyage à l'étranger et qui présente un état fébrile >38 degrés et des symptômes de la grippe (toux, céphalées, myalgies) de rester chez elle durant une période des 7 jours suivant son retour. Si l'état clinique devait être inquiétant, il est recommandé de prendre contact par téléphone avec son médecin traitant.

Il est également recommandé à une personne qui présente un état fébrile > 38 degrés d'éviter de fréquenter les espaces communautaires, en particulier les crèches, les camps de vacances etc.... Sont particulièrement considérées comme personnes à risque, les femmes enceintes, les petits enfants de moins de deux ans et les personnes souffrant d'une maladie chronique.

L'OFSP vient de réviser sa définition de cas. Le nombre d'exams micro-biologiques progressant de jour en jour, dans le but de ne pas saturer inutilement le laboratoire, les frottis de dépistage ne seront réalisés que chez les personnes qui remplissent les critères de la définition de cas.

Contactez votre médecin traitant en cas de doute

Le virus A(H1N1) se transmet facilement et rapidement. Le service de la Santé publique s'attend à une nette augmentation de cas pour les semaines à venir. Hormis les mesures d'hygiène régulièrement répétées, aucune autre mesure n'est à envisager à ce jour.

Les symptômes de la grippe A(H1N1) sont identiques à ceux de la grippe saisonnière, à savoir fièvre, frissons, maux de gorge, rhume, douleurs musculaires, maux de tête et fatigue. Certains malades souffrent également de nausées, vomissements et diarrhées. A l'heure actuelle, les experts pensent que ce virus se transmet de la même manière que celui de la grippe saisonnière, soit via les postillons et les gouttelettes produites par des personnes malades qui toussent ou éternuent. La transmission indirecte par les objets (ustensiles de cuisine par exemple) ou les surfaces environnementales (poignée de porte par exemple) est également possible.

Le Service cantonal de la santé publique rappelle qu'en cas de suspicion de grippe A(H1N1), vous devez **contacter par téléphone préalablement votre médecin traitant** et éviter de vous rendre directement aux urgences. L'ensemble des médecins du canton de Neuchâtel a reçu des recommandations à cet effet. Vous ne devez en aucun cas vous rendre chez votre médecin pour éviter tout risque de contagion dans les salles d'attente. Vous êtes priés par ailleurs de rester autant que possible à la maison.

A défaut, vous pouvez aussi contacter Hôpital neuchâtelois par téléphone : Site Pourtalès au no 032 713 30 00 ; Site La Chaux-de-Fonds au no 032 967 21 11.

Précautions pour les personnes ayant des contacts avec un cas suspect

Le médecin cantonal rappelle l'importance des précautions d'hygiène à prendre face à un cas suspect :

1. Eviter les embrassades et de se faire la bise
2. Maintenir une distance d'au moins un mètre
3. Ne pas partager sa vaisselle et ses couverts avec d'autres personnes
4. Placer un mouchoir en papier devant la bouche et le nez pour éternuer et tousser
5. Se laver soigneusement les mains plusieurs fois par jour avec de l'eau et du savon

Renseignements et informations

Le public peut se renseigner efficacement sur la maladie et sur les recommandations de base en matière d'hygiène en se connectant sur le site officiel de l'Etat de Neuchâtel www.ne.ch/pandemiegrippe ou en appelant la ligne d'information pour le public de l'Office fédéral de la santé publique (OFPS) au no de tél. **031 322 21 00**.

Pour de plus amples renseignements:

Dr Claude-François Robert, médecin cantonal au Service de la santé publique, tél. 032 889 11 02.

Neuchâtel, le 3 août 2009